FO SNNA

INFO AVIATION

Spécial FABEC - Avril 2010

Le Mensuel du Syndicat National de la Navigation Aérienne / Force Ouvrière - N° 107

Modèle du FABEC :

Sous l'impulsion de l'intersyndicale française, l'ETF a déplacé le débat au niveau Européen…

Réunion avec Daniel CALLEJA CRESPO,

Directeur du département Transports à la Commission Européenne

Depuis la naissance du FABEC, FO au sein de l'ETF a apporté sa contribution dans une attitude constructive pour que les attentes des personnels dans ce projet de Bloc d'Espace Fonctionnel soient prises en compte.
Aujourd'hui il faut faire face aux menaces et aux volontés politiques du gouvernement et d'une minorité syndicale qui veulent mettre en place un projet fusionnel qui ne manquerait pas de faire éclater la DGAC.
Dans cet esprit, FO a travaillé à la création du document intersyndical "FABEC Coop-Model".
Les représentants FO avaient déjà défendu ce nouveau projet aux niveaux politique et institutionnel français. Il convenait d'aller plus loin... à Bruxelles.
D. Calleja Crespo (nationalité espagnole) est le Maitre d'Ouvrage de la mise en place des FAB et des Directives Ciel Unique en Europe est Espagnol. Il est le Directeur du département Transports à la Commission Européenne.
Après l'avoir côtoyé lors de diverses réunions internationales, nous avons souhaité lui présenter le projet FABEC Coop-Model.
Le 3 mai 2010 D. Calleja Crespo a reçu une délégation de l'ETF afin de prendre connaissance de nos propositions pour la construction du Ciel Unique et en particulier la création du FABEC.

D. Calleja Crespo a rappelé le contexte particulier et la crise actuelle liés aux cendres volcaniques et qui, à son sens, montre "l'urgence d'un Ciel unique européen".
Un conseil des ministres extraordinaire doit se réunir cette semaine pour prendre une série de mesures, notamment structurelles, dont la création d'une "Plate-forme Aviation" qui pourrait permettre plus d'efficacité en gestion de crise.

A l'issue de la présentation du projet FABEC Coop-Model par l'ETF D. Calleja Crespo a salué le sérieux et la qualité du travail accompli, et la volonté de proposer une solution concrète et constructive.
Pour autant, à la question de FO : "de votre point de vue, dans quel état d'esprit, les Etats partenaires du FABEC abordent-ils la question de la structure, du mode de gouvernance et de fonctionnement du FABEC ?" D. Calleja Crespo est resté évasif, et a renvoyé la responsabilité et le choix aux Etats, puisque "*ceux-ci avaient souhaité une approche bottom-up leur laissant plus de liberté de manœuvre"…*
En ce qui concerne la position de la Commission Européenne *"aucune solution n'est préférée",* néanmoins la phrase suivante appelle à la vigilance de la part des personnels, *"entre le système fusionnel et coopératif, une solution doit être trouvée. Le système qui sera choisi ne*

peut pas être figé, il doit pouvoir évoluer…".
Cela nous ramène quelques mois en arrière, à l'époque de l'étude de faisabilité, dans laquelle le modèle coopératif était possible mais était considéré comme une étape vers plus d'intégration. Il a confirmé que "*la structure et le mode de gouvernance choisis par le FABEC seraient probablement regardés attentivement par les autres FAB".*

En résumé, une réunion indispensable pour faire avancer notre projet, face à une Commission Européenne en situation d'observateur, et dans l'attente du rapport Savary et des prochaines décisions des Etats.
D. Calleja Crespo a souligné à plusieurs reprises que *"la bonne structure pour le FABEC était celle qui permettrait d'atteindre les objectifs fixés dans les directives Ciel unique".*
FO et les syndicats de l'ETF souhaitent que le rapport intermédiaire de G. SAVARY à la mi-mai permettra de reprendre un dialogue plus serein en France sur l'avenir du FABEC, avant le rapport définitif attendu au début de l'été.

✈ Courrier des autorités Suisses à l'ETF

Pour faire connaitre leur projet Coop-Model FABEC, les syndicats de l'ETF ont adopté une stratégie d'échanges et de rencontres avec les autorités nationales et européennes.
La Suisse vient d'envoyer un courrier à l'ETF à Bruxelles pour exprimer sa position actuelle sur le FABEC (Voir ci-contre).
Le Directeur de l'Office fédéral de l'Aviation Civile y explique notamment que :
« le projet d'accord ne prévoit en l'état aucun modèle relatif à la future organisation des prestataires de services de navigation aérienne, pas plus qu'il ne définit la forme juridique d'une telle organisation. Cette marge de manœuvre est absolument nécessaire. Au surplus, aucune décision n'a été arrêté.
Pour l'heure, la position exprimée par la France n'a pas encore fait l'objet d'une réaction officielle, ni d'une analyse détaillée, de la part des autres Etats, et en particulier de la Suisse.
Il va de soi que ce thème sera prochainement abordé par les Directeurs généraux de l'aviation civile et des prestataires de services de la navigation aérienne du FABEC ».

La réunion de présentation à l'ETF du futur Traité FABEC dont il est question dans cette lettre avait été décalée en raison du nuage de cendres volcaniques. Elle se tiendra le 17 mai à Bruxelles et sera l'occasion d'un échange approfondi où nous pourrons défendre nos positions.
Dans le cadre d'une démarche pédagogique et pro-active, les représentants de l'ETF vont continuer à rencontrer les autorités de l'Aviation civile des différents Etats du FABEC.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Corps :
Grade :
Affectation :
Adresse professionnelle :

Tel :
Fax :

Email :
Adresse personnelle (*Optionnel):*

A……, le…….. Signature

A renvoyer par *fax* au *05 57 92 84 87* ou par courrier :
SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX